

# Inquiétudes et questionnements des agents du CLM

Bonjour Monsieur le Directeur,

Nous espérons que vous allez bien ainsi que votre famille.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier d'avoir répondu favorablement à notre demande d'échange.

Comme nous vous l'avons indiqué hier, l'annonce du Président de la République a suscité des peurs, des inquiétudes inévitables et beaucoup de questions sont restés à ce jour sans réponses (modalités et plan de déconfinement étant prévus le 30 avril courant).

En effet, les agents ont peur pour leurs enfants et n'ont pas beaucoup d'éléments concernant leur conditions de travail à venir. Certains ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école et risquent de se mettre en arrêt maladie.

Nous avons tenu à vous alerter sur la façon dont l'information circule. Il faudra faire attention à la communication en direction des agents et faire preuve pédagogie.

Nous tenons à vous redire que nous partageons le fait que vous deviez travailler en amont sur plusieurs pistes et scénarios. Nous partageons également votre anticipation et nous savons que nous pouvons compter sur vous pour associer les agents et les organisations syndicales.

Suite à notre conversation téléphonique d'hier, comme convenu, vous trouverez ci-après les inquiétudes et questionnements (qui sont nombreux) des ATSEM et des animateurs-trices et nous les partageons.

## **Pour les ATSEM :**

Suite à l'annonce du Président de la République du 13 avril courant relative à une reprise progressive dans les écoles, les collèges, les lycées et les crèches le 11 mai prochain, nous vous confirmons que nous avons été alertés par des ATSEM car elles avaient reçu un appel de leur coordinatrice les informant qu'elle avait reçu un appel de leur responsable le 14 avril leur indiquant :

- que le ménage serait fait dans la semaine du 4 au 7 mai en prévision de la reprise du 11 mai,
- que les horaires seraient aménagés en fonction de leurs possibilités.
- qu'elles devaient donner leur avis et faire savoir comment elles pouvaient s'organiser pour venir travailler.

De plus, il a été proposé aux ATSEM notamment de Marc Bloch de se retrouver sur place le 30 avril en équipe pour faire le point de cette reprise. Pourquoi ce

rendez-vous sur place alors qu'actuellement toutes les réunions ont lieu en visio conférence?

Nous vous rejoignons sur votre l'idée d'une reprise une semaine avant afin de faire le ménage dans les écoles. En effet, cette proposition avait déjà été faite par la CGT à l'administration lors des rencontres avec les organisations syndicales en visio conférence du mardi.

Nous sommes d'accord avec vous sur le fonds mais par sur la forme car, à ce jour aucune concertation n'a eu lieu avec l'administration ni aucune décision n'a été prise par la municipalité.

En effet, lors de la réunion avec Claire Lemeunier de mardi dernier, cette dernière nous avait indiqué qu'elle était en attente des modalités du gouvernement prévues dans 15 jours.

Pour la CGT, la méthode n'est pas la bonne, elle a créé des inquiétudes, de l'angoisse, de la peur pour les ATSEM même si elles sont d'accord pour se rendre sur leur lieu de travail afin de faire le ménage dans les écoles si les mesures de sécurité sont respectées.

En plus, les ATSEM n'ont pas de réponses aux questions posées à part qu'il s'agisse d'une décision gouvernementale. Le Président a certes « dit » mais pour nous la reprise des agents ne se fera pas à n'importe quel prix et pas au détriment de leur santé, de leur sécurité et de leur protection.

Concernant les mesures de protections (gants, gel, masques), la coordinatrice de Marc Bloch a indiqué à une ATSEM que les informations lui ont été données par sa responsable en simple prévisions en cas de réouverture et que pour plus de renseignements, elle devait voir avec cette dernière. Cette réponse n'est pas admissible!!

Il faut certes, avancer sur les dossiers, mais, il faut également réfléchir à une stratégie, une ligne de conduite, des scénarios dans l'attente du plan et des modalités de reprises gouvernementaux.

Au préalable à toute mise en œuvre, les agents ainsi que les OS doivent être partie prenante et leur avis doit être demandé sur le protocole de reprise qui sera mis en place. Il faudra de la pédagogie afin que les modalités de reprises soient bien expliquées, connues et comprises par tous.

Ci-après les inquiétudes et questions posées par les ATSEM et les animatrices :

## Pour les ATSEM :

- Avant toute reprise, allez-vous désinfecter les locaux avec des fumigènes? Est-ce le rôle des ATSEM de désinfecter les locaux? Ne faudrait-il pas faire appel à des spécialistes en combinaison pour une vraie désinfection ?
- Avez-vous prévu des combinaisons pour les ATSEM afin de leur permettre de nettoyer les locaux?
- Comment va s'organiser la reprise, le temps de travail, y aura t-il un changement d'horaires ?
- Quelles mesures seront prises pour assurer la santé, la sécurité et la protection des ATSEM (gestes barrières, distanciation physique, gants, gel, masques, savon, tests, ect..) ?
- Comment allez-vous assurer la sécurité des agents, des enseignants, des enfants et des parents ?
- Quel matériel et quels produits ? Il faut des produits pour désinfection
- Les ATSEM vont reprendre avec quel statut. Elle redoute de reprendre avec le statut d'agent d'entretien car elles vont devoir désinfecter les locaux toute la journée ainsi que les jouets. Il faut un produit spécial pour virus. Tous les combien de temps, il faudra désinfecter ?
- Les enseignants auront quel statut car ils risquent de faire de la garderie.
- Une rencontre est-elle prévue avec les directions, avec les syndicats d'enseignants ?
- Avant le déconfinement les parents rentraient dans les écoles, on fait comment ? Faudra t'il remettre en place le plan Vigipirate et dire aux parents qui viennent ramener ou chercher leurs enfants de ne pas rentrer dans l'école. Ces derniers ne vont pas respecter la distanciation physique.
- Comment on s'organise avec les enfants ? Ce sera difficile de faire les gestes barrières et la distanciation physique.
- Le matériel est commun, doit-on dire aux enfants de ne rien toucher. On fait comment ? Les enfants ne sont pas assez grands pour respecter la distanciation physique notamment lors de la récréation ? Comment on va s'organiser lors des récréations ?
- Après 2 mois d'absence, ce sera comme une rentrée d'écoles, comment les agents vont gérer les pleurs, les vomissements, les changes tout en respectant les gestes barrières ?
- Comment va s'organiser le temps du midi ? Quelle organisation sera mise en place pour la cantine ? Les parents devront-ils ramener le repas des enfants ou venir les chercher le midi ? Quelles dispositions pour les réfectoires ?

- Comment va s'organiser le temps du goûter, le dortoir et le mercredi du centre de loisirs ? Quelles dispositions pour les dortoirs ?
- La municipalité mettra à disposition des agents 2 masques mais c'est insuffisants, car les agents prennent les transports et devront changer de masques à leur arrivée dans l'école. Les enfants auront-ils des masques également. Idem pour les enseignants. Qui fournira ces masques ?
- Quelles dispositions pour les élèves, pendant une semaine avec un roulement ? Quelles dispositions pour les classes ? Combien d'enfants par classe et dans quelles conditions ? Actuellement, il n'y a pas de dédoublement de classe, les enfants sont entre 23 et 25 par classes.
- Y aura t-il une pré-inscription pour évaluer combien d'enfants ? Quelle date butoir pour organiser les écoles et les offices ?
- Qu'en est-il des ATSEM qui sont vulnérables, devront-elles reprendre ou pas.

### **Pour les animateurs-trices :**

#### **- Comment créer la distanciation?**

- \* Organiser les moments de cours, l'accueil des familles, des enfants, les ateliers, dans les cars...
- \* Comment faire avec: les effectifs centre et cantine, le manque de locaux, les parents (aux ouvertures du centre mais aussi pendant la récupération des enfants à midi et à 16H30)?
- \* Protection: le masque "grand public" est une mesure que tout le monde considère comme "mieux que rien" mais peut-on considérer que dans le cadre du travail l'employeur se doit de protéger au maximum les agents?
- \* Comment maintenir des réunions de direction et d'animation pour préparer la reprise, la gestion quotidienne et les vacances?
- \* Comment vont être organisés les dortoirs ?

#### **- Questions d'hygiène:**

- \* Les cars vont-ils être nettoyés avant et après chaque passage des enfants et du personnel?
- \* Lavage quotidien de l'intégralité du mobilier des CLM (jeux, portes ect...) en plus des locaux?

#### **- Comment faire respecter les gestes barrières pour les enfants:**

- \* lavage des mains: manque de savon , de serviettes jetables, état général des sanitaires
- \* port du masque: quasi infaisable avec les plus petits et pendant la cantine et le goûter

#### **- Plus largement pendant les vacances scolaires:**

- \* Allons nous mettre des enfants à Piscop en leur faisant prendre le car et en les faisant manger dans un même réfectoire?
- \* Les regroupements pendant les vacances sont des lieux où les accueils ont augmentés pour des questions financières et de gestion des congés.

**- Questions organisationnelles:**

- \* Prise en charge et récupération des enfants: les parents rentreront-ils dans les locaux CLM et écoles? Si non comment organiser ?
- \* Si la reprise des enfants est partielle (mi-temps notamment) les agents seront-ils aussi à mi-temps pour garder leurs propres enfants? Nos horaires vont-ils être modifiés?
- \* A combien d'enfants par animateur peut-on garantir les sécurités sanitaires minimales?
- \* Si la pause méridienne est maintenue combien de service seront-ils nécessaires?
- \* Quel impact sur nos horaires de travail ? si les regroupements sont annulés, quels impacts sur les congés du personnel?

**- Comment prévenir le sentiment de stress et d'insécurité des agents et des enfants?**

**- Comment protéger les animateurs-trices et les enfants les plus vulnérables?**

A l'heure actuelle, c'est le flou. Nous n'avons pas de réponses et nous ne connaissons la décision municipale ni ses priorités.

Pour nous, c'est une idée folle et scandaleuse de faire reprendre même progressivement les agents, les élèves et les enseignants le 11 mai.

La CGT a posé ces conditions (un mail a été envoyé dans ce sens à Madame la Maire.

La reprise ne sera pas à n'importe quel prix et nous allons prendre nos responsabilités. Nous vous informons qu'un préavis de grève doit être déposé par notre fédération pour le mois de mai et si les conditions ne sont pas réunies pour assurer la santé, la sécurité et la protection des agents nous ferons jouer le droit de retrait pour danger grave et imminent.

Nous avons également demandé un CT/CHSCT commun afin de faire valider le protocole de reprise qui sera arrêté.

Nous vous demandons donc de prendre en compte les revendications et les questionnements des agents.

Dans l'attente d'une réponse de votre part.

Bien à vous.

Prenez soin de vous et de vos proches

Pour la Commission Exécutive  
Catherine LAMA